

LE MOT DU MAIRE



Chers Vissoises et Vissois,

L'année 2019 a été riche en anniversaires : en mai, celui des 25 ans du tunnel sous la Manche en lien avec notre jumelage d'HERNHILL ; en juin, la commémoration des 75 ans du débarquement en Normandie et en juillet, le premier pas de l'homme sur la lune, 50 ans après cette mémorable communication « terre-lune » de Neil Armstrong "c'est un petit pas pour l'homme, mais un bond de géant pour l'humanité".

L'année 2019 aura été également marquée par des événements climatiques extrêmes et ce, partout dans le monde. Les tempêtes et canicules ont fortement impacté les populations. Le mois de juillet a été le mois le plus chaud jamais enregistré dans le monde.

Notre pays n'y a pas échappé, l'année a été jalonnée par des canicules estivales s'accompagnant d'un record absolu de chaleur (46°).

Dans notre région, le déficit hydrique a engendré une baisse des nappes phréatiques et mis des cours d'eau à sec ou sans écoulement visible, c'est le cas du « Cojeul » sur notre territoire.

Les départements du Nord et du Pas-de-Calais ont donc été classés en alerte sécheresse avec des mesures de restriction des prélèvements en eau.

Nous retiendrons aussi de l'année 2019, les décès de notre ancien Président de la République Monsieur Jacques CHIRAC et ceux des 13 militaires morts au MALI ; ainsi qu'un événement marquant de l'histoire de Notre Pays : l'embrasement de la flèche de la Cathédrale Notre Dame de Paris, chef-d'œuvre de l'Architecte Viollet-le-Duc datant du XIIème siècle, suscitant une forte émotion de la population mondiale.

Concernant notre commune, 2019 fut une année d'activité très soutenue. Préalablement, je retiendrai la nomination de la Place du Colonel BELTRAME en mémoire de ce gendarme mort en héros contre le fanatisme à TREBES.

De gros travaux ont porté sur la voirie et les espaces publics, améliorant la sécurité routière et piétonne ainsi que l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite ; d'autres ont concerné les bâtiments dont les plus visibles sont ceux de la rénovation et la mise en sécurité de l'Eglise par un imposant échafaudage ainsi que ceux concernant l'installation d'un ascenseur à la Mairie.

Enfin, après un important travail d'autorisations administratives, nous avons eu la satisfaction de voir la réouverture de notre supermarché sous l'enseigne « Carrefour » ainsi que l'ouverture d'un nouveau magasin « le Marché des Saveurs », renforçant ainsi l'offre commerciale de notre commune, propice à notre bien-être.

C'est dans ce contexte de développement que je vous adresse en ce début de nouvelle décennie, mes vœux les plus chaleureux de santé, bonheur, de prospérité ainsi que la réussite pour vos projets personnels et professionnels



Christian THIÉVET

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| LES FINANCES | 4 |
| LES REALISATIONS | 5 |
| SIVU DU RPI SENSEE-COJEUL | 23 |
| LES ECOLES | 23 |
| LE CENTRE DE LOISIRS | 26 |
| LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES | 30 |
| LA BIBLIOTHEQUE | 30 |
| LA GENDARMERIE..... | 32 |
| VIE PRATIQUE..... | 35 |
| LES INFORMATIONS DIVERSES..... | 40 |
| DES VISSOISES A L'HONNEUR – REMERCIEMENTS | 43 |
| LES NAISSANCES – MARIAGES – PACS – BIENVENUE – DECES..... | 44 |
| NOTRE PAGE HISTORIQUE | 47 |
| LES COMMÉMORATIONS | 48 |
| LES MANIFESTATIONS ORGANISEES PAR LA COMMUNE | 59 |
| CALENDRIER DES FETES 2020..... | 70 |

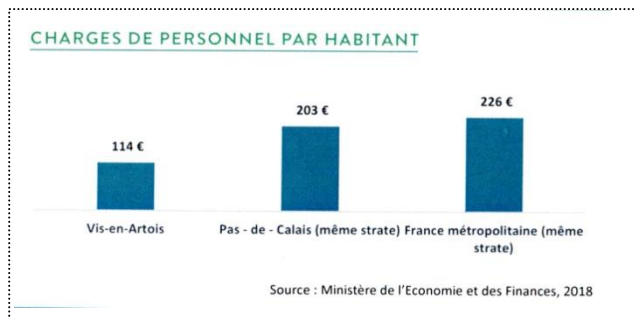
LES FINANCES

L'année 2019 a été marquée, au niveau mondial, par quelques événements financiers : parmi eux, citons les dérèglements financiers avec des taux bancaires au plus bas.



Dans ce monde tumultueux qui est le nôtre, nous avons à cœur d'avoir la sérénité dans notre commune.

Notre commune est dans la stabilité. Les dépenses de fonctionnement par habitant sont, à Vis en Artois, de 392 € pour l'année 2018, contre 486 € en moyenne pour les communes de même strate dans le département.



Nous avons, cette année encore un excédent budgétaire qui nous permet de faire les actions que vous connaissez.

Hormis la gestion courante de Vis en Artois, arrêtons-nous cette année sur 2 postes financiers :

Le premier à destination des jeunes.

Notre action est double.

Au niveau scolaire, 82 enfants de notre commune sont dans le groupement du SIVU RPI. C'est notre commune qui a le plus grand nombre d'enfants et une participation de 61 469 € soit 23% des frais de fonctionnement de Vis en Artois.

Nous participons également pour les vacances d'été, au centre de loisirs sous l'égide de l'association AMI avec un montant de 15 400 € et des subventions par la CAF et la MSA en constante baisse.

Nous sollicitons cette association pour son expertise d'animation. Elle apporte aux enfants, au long du mois de juillet, une grande variété de jeux, d'animations, de visites et de déplacements en parcs d'attractions.

Cette action est réalisée dans des locaux préparés et mis à disposition par la commune.

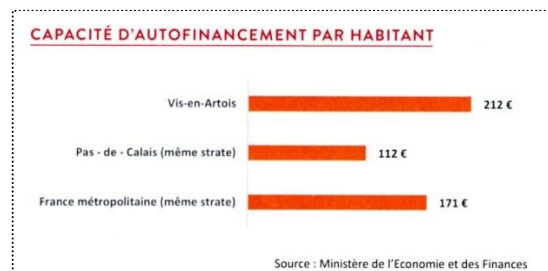
Le deuxième poste concerne les investissements.

En 2018, les dépenses d'équipement sont quasi égales aux recettes de fonctionnement.

La qualité des dossiers présentés sont soutenus par le Conseil Départemental et les services de l'état qui nous octroient des subventions. Ces subventions représentent 74% des ressources d'investissement. Cela limite les emprunts.

Ainsi, nous avons, cette année, engagé les phases suivantes de l'église, aménagé la voirie, positionné des feux tricolores, continué le développement de l'éclairage public (rue de l'Offusée et rue de Chérisy). Nous avons ajouté des décorations lumineuses pour les fêtes de fin d'année à celles déjà existantes.

L'encours de la dette par habitant est de 139 € contre 466 € en moyenne pour les communes de même strate du département.



Les engagements pris, sont en cours de réalisation, et sans surprise financière.

LES REALISATIONS

◆ TRAVAUX DE VOIRIE ET SECURITE

- Rue André Mercier : changement du tapis d'enrobés



Rabotage de la chaussée



Nettoyage de la chaussée et application de la couche d'accroche par projection de bitume.



Circulation en alternance



Pose du tapis d'enrobés



Fin des travaux des enrobés



Marquage au sol – signalisation horizontale

- **Angle de la rue de Boiry et de la rue André Mercier : Mise en place de feux de circulation**



Tranchées pour le passage des fourreaux par forage et aspiration des gravats





Câblages et installation du coffret de commande

Les feux sont dits « intelligents ». Ils régulent la vitesse de l'axe principal (rue André Mercier) et permettent l'engagement en toute sécurité, des véhicules en provenance de la rue de Boiry. Enfin, une commande manuelle permet la traversée des piétons en toute sécurité.



- **Aménagement de la place Jules Viseur – réalisation d'un parking pour Personne à Mobilité Réduite (PMR)**





Implantation des nouveaux potelets répondant aux normes PMR.

▪ **Entretien et amélioration de la signalisation horizontale**



Délimitation du stationnement réglementé



Réfection des peintures rue du 19 mars



Mise en place de zones piétons et passages protégés





Aménagement du stationnement des bus des écoles et passages protégés pour piétons



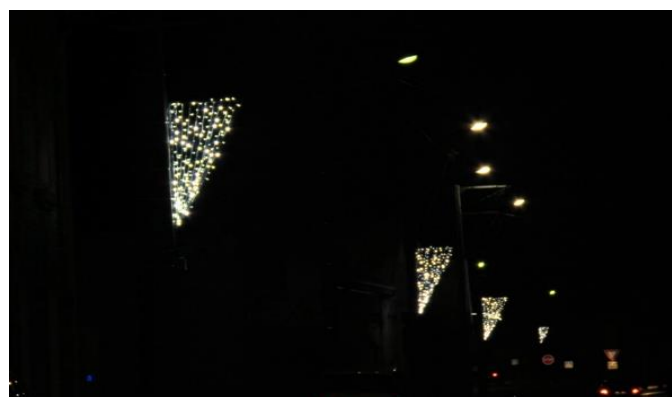
Marquage au sol des zones 30

▪ Réseau éclairage public



Renforcement de l'éclairage public.
 Pose d'un éclairage à LED rue de Boiry et de l'Offusée avec un nouveau coffret de commande

Nouvelles guirlandes de Noël rue de Chérisy et rue du 19 mars.





Renforcement par ENEDIS du réseau électrique

▪ **Entretien des voiries – Réfection du mobilier urbain -**



24/01/2019, sablage des rues

Réparation du mobilier urbain par le personnel technique de la commune



L'entretien des talus : une simple passe est réalisée au printemps puis une coupe générale est effectuée après la période de nidification

◆ LES ESPACES VERTS



Dessouchage du cerisier près de l'église



Enlèvement des végétaux pour la réalisation du parking PMR



Fleurissement des jardinières et des plates-bandes





Fleurissement du columbarium et entretien des pelouses au cimetière

◆ LES BATIMENTS

➤ La mairie

- Installation d'un ascenseur pour accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR)



Réunion de chantier



Terrassement des fondations



Coulage de la dalle et travaux de maçonnerie



Montage du mécanisme de levage et des ouvrants



Fin des travaux, portillon côté Mairie et porte côté jardin.



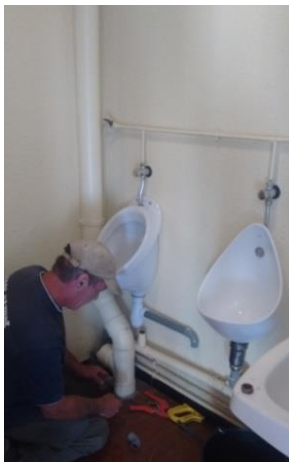
➤ La salle polyvalente



Au niveau du bar, changement du mobilier (rangement) ainsi que de l'évier.



Au niveau du local de cuisson, changement de l'évier et remise en peinture de la cuisine.



Réparation des sanitaires

➤ **Ecole**



Chaufferie : entretien du circuit de circulation d'eau

Travaux de couverture suite aux tempêtes, effondrement de la souche de cheminée du logement locatif.





Entretien et nettoyage des locaux avant la rentrée scolaire

➤ **L'église**

Début des travaux de la phase 3 : Le clocher et la façade principale.



La commission d'appel d'offres, réunie pour l'ouverture des plis en présence de l'architecte M.BARIOL



Tous les 15 jours, des réunions de chantier permettent de faire les mises au point des travaux



Nettoyage des combles de l'église par le personnel technique



Montage progressif de l'échafaudage jusqu'au sommet du clocher





Pose des filets sur l'échafaudage



Etat dégradé du béton et des armatures de la pointe du clocher avant travaux



Réfection de la pointe du clocher. Coulage de la forme en béton et façonnage de la calotte en plomb.



Accrochage du paratonnerre



Habillage des bétons en plomb pour une meilleure étanchéité.



Étanchéité de l'horloge



Travaux de peinture minérale

Réfection de la façade avant

Eléments abimés de la partie arrière de la façade avant



Nettoyage des pointes latérales



Fabrication sur place des claustras en béton armé.





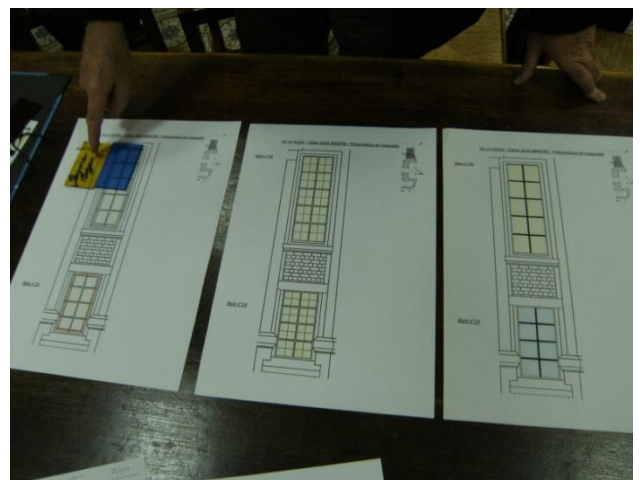
Remplacement des abat-sons et recouvrement en zinc



Mise en place des filets anti-pigeons



Pose des grillages anti-pigeons



Choix des vitraux proposé par le Maître Verrier Luc Benoît BROUARD



Fin décembre, les travaux de la flèche se terminent permettant de découvrir la qualité des travaux réalisés



SIVU DU RPI SENSEE-COJEUL

Le SIVU RPI organise l'encadrement périscolaire de 6 communes Pour cette année 2019, le nombre d'enfants gérés est stable(213) au regard de l'année précédente.

Pour Vis en Artois, c'est 82 enfants qui sont concernés, soit une dépense de 61 469€ représentant 39% du nombre d'enfants du groupement scolaire.

L'organisation générale est bien rodée entre cantine, garderie et transport.

Le SIVU a assuré plus de 13 100 repas avec une pointe à 1750 au mois de mars.

Les garderies du matin et du soir permettent aux parents d'organiser la vie familiale de manière plus souple et se sont déroulées posément.

Le SIVU prévoit l'acquisition de jeux supplémentaires (balles de mousse, autre ...) pour l'occupation des plus grands à Eterpigny le soir.

Les transports ont subi quelques perturbations. Les travaux d'assainissement dans les communes voisines ont perturbé le transport scolaire et provoqué des retards sur le trajet.

Vis devrait connaître, en fin 2020, quelques perturbations de circulation similaires avec la mise en interconnexion de réseaux d'eau entre Haucourt et Vis.

Cette année fut également marquée par des grèves. Le personnel a assuré l'ensemble de ces services de garderie, cantine et transport, tous les enfants ont été pris en charge.

Le personnel est toujours soucieux d'apporter de la tranquillité aux enfants lors de ces périodes d'intercours. Il est sensibilisé de manière permanente aux éventuelles méchancetés que peuvent engendrer les enfants entre eux.

Le Président J.P.SANTY



LES ECOLES

"L'année 2019 vient de se terminer !... Une fois de plus, les élèves des classes de Vis en Artois ont pu pratiquer de nombreuses activités et vivre des moments importants nécessaires à leur développement personnel et à leur épanouissement.

Au cours de cette période, les deux maîtresses Mesdames Lourdaux et Rengard ont pu imaginer divers projets pour socialiser, partager et entretenir le lien école-famille dans le RPI « Sensée-Cojeul ».

En juin dernier, elles ont participé à Rémy à la fête des écoles. Lors de cette soirée ensoleillée, les élèves ont pu proposer aux familles, un spectacle très réussi dans un cadre très agréable et adapté : le stade. Cette manifestation fut l'occasion, pour les élèves et les équipes pédagogiques, de présenter aux familles, un très joli spectacle clôturant l'année scolaire. Le public, conquis et ravi par les prestations de nos jeunes élèves, s'est donné rendez-vous en juin 2020 au même endroit.

Lors de la dernière rentrée scolaire de septembre 2019, l'école de Vis-en-Artois s'est légèrement modifiée en accueillant 5 élèves de Cours Préparatoire dans la classe de Mme LOURDAUX. En effet, afin de répondre aux demandes ministérielles pour alléger les effectifs en cycle 2 (GS, CP et CE1) et permettre une réussite scolaire accrue des élèves, une réorganisation des classes a dû être mise en œuvre. Cela a occasionné des dépenses supplémentaires pour l'achat de matériel et de mobilier scolaire à la charge du SIVU et de la

commune de Vis en Artois. Les partenaires (Elus, enseignants et familles) ont permis de mener à bien cette modification de structure dans l'intérêt des élèves.

Tout au long de l'année 2019, de nombreuses activités ludiques, éducatives et enrichissantes ont pu voir le jour : ateliers de construction, d'encastrement et de fabrication culinaire pour les plus petits et ateliers informatiques, de production d'écrits et d'expérimentation scientifique pour les plus grands. Donner du sens et utiliser le quotidien de l'enfant est une priorité dans la démarche pédagogique : accueillir une mascotte dans la classe et suivre ses aventures, réaliser une compote ou un gâteau aux noix, écrire la lettre au Père-Noël et la porter au bureau de Poste, ...

Côté sortie scolaire, les élèves des deux classes ont pu se rendre au LOUVRE-LENS. Une programmation adaptée a permis à chacun de faire ses premiers pas au musée au travers d'ateliers de découverte. Les activités proposées avaient pour objectif de développer l'esprit critique par la rencontre avec les objets exposés. La visite au musée se devait de représenter un temps de contemplation et d'échange pour une expérience à la fois personnelle et collective, enrichissante et valorisante pour chacun.

Enfin, côté équipement numérique, de nouveaux ordinateurs recyclés ont permis, grâce aux généreux donateurs, de compléter le matériel déjà présent dans les classes ou de le remplacer si besoin.

L'année 2019 s'est achevée par l'organisation d'un Marché de Noël coloré, festif et musical dans la salle polyvalente.

Toutes ces actions menées par les enseignantes et les élèves ont pour but de financer partiellement les sorties et renforcer, si besoin est, l'équipement sportif, ludique et numérique des classes. Toutes ces actions et ces investissements ne sont possibles que grâce aux actions et au soutien de tous (familles et commune). Un grand merci à tous et à toutes au nom des élèves !

Au nom de l'ensemble de la communauté éducative du RPI « SENSEE-COJEUL », meilleurs vœux de Bonheur, de Fraternité et de Paix pour 2020. "

Alain Place, Responsable RPI »Sensée Cojeul «

Quelques rétrospectives de l'année 2019.



Le carnaval



Journée de découverte au Louvre-Lens



Activité culinaire



Activités sportives



Le marché de Noël et spectacle de Noël

LE CENTRE DE LOISIRS

C'est l'anniversaire des 10 ans du centre de loisirs. !



Association **M**ultiloisirs **I**ntercommunale

Cette année, le centre de loisirs a ouvert ses portes du 08 juillet au 02 août 2019 dans la salle polyvalente et les écoles.

La Directrice, Madame Isabelle HENON, accompagnée des animatrices et animateurs ont accueilli les enfants du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 et proposé de nombreuses activités, (jeux, sorties et spectacles).

Pour les parents qui travaillent, une garderie a été mise en place de 7h30 à 9h00 et le soir de 17h00 à 18h30. Les enfants ont également la possibilité de se restaurer sur place le midi, avec un repas fourni par la famille.

63 enfants ont été accueillis pour la saison et étaient entourés par une équipe pédagogique comprenant :

- 1 Directrice BAFD – BAFA – CAP petite enfance
- 2 animateurs BAFA
- 2 animatrices BAFA stagiaire
- 1 animatrice non qualifiée
- 1 jeune bénévole



Piscine , Honorons le 14 Juillet , Journée structures gonflables , Cubes Géants , Challenge BPDJ, Grands Jeux , Activités Manuelles, Trottin'Athlon , Course d'orientation et Labyrinthe ,La ferme de Courrière, Kermesse , Bagatelle , Fêtes , Goûter , Trampo-Jump,



Gerbe confectionnée par les enfants des centres aérés....





De nombreuses activités durant cette période, jeux, travaux manuels,



Le challenge avec la Brigade de la Prévention de La Délinquance Juvenile du Pas de Calais



La kermesse de fin de centre
et la sortie à Bagatelle



LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

« A mini pas » est un Relais Assistantes Maternelles intercommunal d'Osartis.

Le RAM a pour rôle d'informer et d'accompagner les parents et les assistantes maternelles dans leurs démarches.

Il offre aussi aux assistantes maternelles, un lieu d'écoute et d'échange sur leur pratique professionnelle ainsi que des activités ludiques et éducatives pour stimuler l'éveil des tout-petits.

Les assistantes maternelles et les enfants se réunissent à la salle polyvalente, en présence des animatrices d'Osartis.

En 2019, le RAM a proposé 10 animations le mercredi matin à la salle polyvalente. Ces animations ont accueilli les assistantes maternelles, des parents et des enfants du secteur de VIS EN ARTOIS. Les activités proposées étaient, parcours moteur, fabrication de masques, Pâques, Fêtes des mères, expression corporelle, comptines.

Nous avons accueilli de 2 à 6 adultes et de 4 à 11 enfants par animation.

Contacts : Frédérique Poiteau - Responsable du RAM et animatrice

03.21.60.68.70 / 06.31 88 61 88

Permanence accueil uniquement sur rendez-vous

Liste des assistantes maternelles agréées

| | | |
|---|-------------------------------|----------------|
| Mme BUKOWINSKI Nathalie | 21 résidence la Petite Sensée | 06.87.05.41.58 |
| Mme CATTEAUX Gwenaëlle | 58 rue de Chérisy | 06.50.94.33.70 |
| Mme LEFEBVRE Antonia Et M. LEFEBVRE Jean-Marie | 6 résidence du Limousin | 06.12.54.08.38 |
| Mme ROUSSELLE Christine | 4 rue Neuve | 03.21.48.26.39 |



LA BIBLIOTHEQUE



Amis lectrices, lecteurs bonjour,

2020 annonce encore une année riche en lecture, en aventures.

De nouveaux ouvrages d'auteurs récompensés par des prix littéraires ornent nos rayons. Vous y trouverez des romans et documents historiques, des romans de science-fiction, des romans policiers, du terroir.

Les petits ont leur espace bien à eux où la lecture est possible en toute tranquillité et les adolescents peuvent y trouver les classiques et romans d'aventures.

Les enfants ont participé à un atelier, le thème était Halloween. Ils ont réalisé des chauves-souris et des photophores.



Les assistantes maternelles bénéficient de nos locaux pour l'heure du conte, moment magique pour les petits. Madame LEMAIRE Martine, animatrice Osartis-Marquion subjugue toujours l'auditoire.

Un merci à Mme Lourdaux, institutrice, qui vient régulièrement avec sa classe de grande section et CP.

La communauté de communes Osartis-Marquion a dispensé des cours d'informatique aux seniors dans la bibliothèque. L'expérience est poursuivie en 2020 et ouverte à tous les habitants.



Le mercredi matin pendant les heures d'ouverture, une initiation au tricot ou à la broderie est proposée dès l'âge de 8 ans.

Enfin, nous avons reçu le portrait du soldat Claude Nunney, qui a été décoré de la Victoria Cross, la plus haute distinction britannique pour ses faits de bravoure durant la première guerre mondiale. Il est visible par tous.

Résidents ou non de la commune, vous êtes tous les bienvenus.

L'équipe de bénévoles Béatrice, Ghislaine, Martine vous présente ses meilleurs vœux et vous attend nombreux pour échanger, lire ou consulter une revue.

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE
Mardi de 19h00 à 19h30
Le mercredi de 10h30 à 12h00

LA GENDARMERIE



L'année 2020 vient tout juste de débuter. Par cette occasion, l'ensemble du personnel de la communauté de brigades de VIS EN ARTOIS vous souhaite ses meilleurs vœux de bonheur et réussite dans vos projets personnels et professionnels.

Dans les éditions antérieures, mes prédécesseurs évoquaient encore le risque prégnant d'attaques terroristes. Celui-ci n'est toujours pas écarté et, collectivement, devons veiller et poursuivre le combat contre cette forme de barbarisme. Malheureusement, l'année 2019 n'aura pas été épargnée...

Je remercie la mairie de VIS EN ARTOIS pour l'hommage au Colonel de Gendarmerie Arnaud BELTRAME, décédé en service lors de l'attentat du Super U de TREBES. Hommage rendu le 11 novembre 2019 en inaugurant la place devant la gendarmerie de VIS EN ARTOIS : Place Arnaud BELTRAME.

Je profite de ces vœux pour vous présenter votre brigade. Celle-ci fait partie d'une seule entité appelée communauté de brigades (COB).

Afin de regrouper les moyens et ainsi faire un travail efficient, les brigades de VIS EN ARTOIS, CROISILLES et MARQUION ont été mutualisées.

C'est ainsi que si vous devez faire appel à nos services, il est possible que vous ayez une des brigades (MARQUION ou CROISILLES) qui prenne en charge votre situation. Ce système existe depuis 2006. Soyez rassuré, chaque gendarme connaît chaque territoire de chaque brigade de la COB.

La brigade de VIS EN ARTOIS est commandée par le Major PRUVOST. Pour ma part, je commande la communauté de brigades.

La communauté de brigades est composée de 35 personnels.

L'année 2019 a vu quelques mouvements au sein de la brigade de VIS EN ARTOIS.

Le capitaine CARNEAUX a pris sa retraite, Le Mdl/Chef LEBAS a été affecté à la brigade de BEAUMETZ LES LOGES et l'Adjudante-Cheffe FOULON a effectué une reconversion et quitté notre institution.

Sont arrivés, le major PRUVOST (AIRE SUR LA LYS), le gendarme adjoint BOYAVAL (GIEN), Mdl/chef WAMBERGUE (ISBERGUES) le capitaine CLAIRON (ORCHIES)

La communauté de brigades veille sur 65 communes.

Son territoire est traversé par les routes départementales à fort flux routier que sont la RD 939 de Bourlon à Tilloy lez Mofflaines, la RD 956 de Vaulx-Vraucourt à Récourt et la RD 917 de Mercatel à Ervillers. Deux sorties d'autoroutes, l'une à Wancourt pour l'A1, l'autre à Marquion pour l'A26.

Elle a en charge les zones ACTIPARC – ARTOIPOLE – ZI TILLOY.

De par ce territoire étendu, l'activité de votre gendarmerie est très soutenue.

Néanmoins, en ce qui concerne la commune de VIS EN ARTOIS, elle est très peu impactée par les phénomènes d'appropriation (cambriolage, vol lié à l'automobile, vols divers).

En ce qui concerne les accidents, un seul a été constaté par nos services, hors agglomération.

La commune de Vis en Artois est très peu touchée par les incivilités même si notre attention a été retenue dernièrement sur des dégradations dans la zone de la mairie et église, et ce, depuis cet été et principalement aux périodes de vacances scolaires.

En lien étroit avec la mairie, nous veillerons à faire cesser ces agissements. Cependant, j'invite chacun, s'il est témoin de ces dégradations d'en informer notre brigade (ou éventuellement la mairie) afin de faire cesser ces actes qui coûtent à la collectivité.

Comme je vous l'évoquais, nous couvrons 65 communes. Humainement et matériellement, il est donc impossible d'assurer une présence préventive quotidienne dans chacune mais nous nous y efforçons.

C'est là que la coproduction de sécurité intervient. C'est l'affaire de tous.

En aucun cas, nous ne vous demanderons d'intervenir et/ou prendre des risques mais simplement d'alerter la gendarmerie par le « 17 ».

Si vous êtes témoin d'un cambriolage ou autre fait, ayez le réflexe de recueillir les détails qui pourront aider à l'enquête (description physique et vestimentaire du/des individu(s) et s'il y a un véhicule : la marque, le type, la couleur mais surtout l'immatriculation).

N'ayez pas d'appréhension à nous appeler, votre renseignement pourra éventuellement orienter nos enquêtes ou nos recherches. Le gendarme sera toujours à votre écoute.

Je souhaiterais terminer mon propos par un message de vigilance et de prévention. A notre époque, où tout va vite et où nous sommes tous pressés, je vous invite à prendre le temps :

- Le temps de discuter avec vos voisins, réinstaurer des liens de bienveillance les uns envers les autres et ainsi faire attention aux autres. C'est peut-être comme cela que l'on peut éviter que des personnes malveillantes n'agissent, parfois au centre des villages, sans avoir été remarquées de quiconque.

- Le temps de circuler, prendre des risques au volant pour au final ne gagner que très peu de temps, en vaut-il la peine ? Les accidents n'arrivent pas qu'aux autres, et pas non plus qu'aux délinquants de la route.

Attention au téléphone au volant, prendre le risque de ne plus regarder la route pour répondre au SMS du copain qui vous demande comment ça va, n'est peut-être pas urgent. Il suffit qu'un piéton traverse à ce moment, ou que la voiture devant vous freine pour que l'accident se produise.

Soyez prudents.

- Le temps de nous contacter, je suis sûr que certains ont déjà eu des doutes sur de possibles repérages car une voiture circule anormalement lentement avec un ou des individus regardant les habitations ou alors sur des individus faisant du porte à porte. N'hésitez pas à composer le « 17 ».

Une patrouille se déplacera et pourra vérifier la bonne foi des individus.

Soyez assurés que la gendarmerie de VIS EN ARTOIS répondra à toutes vos sollicitations, ou vous orientera vers les services compétents pour y parvenir.

Je remercie la mairie de VIS EN ARTOIS de nous avoir réservé une page dans leur bulletin.

Pour conclure, Vissoises et Vissois, je vous réitère à tous de la part de l'ensemble des militaires de la brigade, une bonne et heureuse année 2020.

Le Capitaine Yves CLAIRON



Inspection de gendarmerie le 28/03/2019 par Monsieur le Chef d'escadron de la Cie de Gendarmerie d'ARRAS, le Commandant Laurent GONZALES



Accident mortel sur la RD939 le 08/06/2019



Accident rue André Mercier le 04/10/2019

LES INCIVILITES DANS NOTRE VILLAGE



Des plaintes ont été déposées à la gendarmerie. L'une d'elle vient d'être résolue.



Dégradation des plots au Calvaire le 28/09/2019



Dépôt sauvage face au cimetière le 07/04/2019



Incendie volontaire des commandes de l'ascenseur PMR le 31/10/2019



Feu de poubelle (31/10/2019) sous la mairie, près des coffrets de gaz le 31/10/2019

VIE PRATIQUE



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Horaires d'ouverture au public

| | |
|----------|------------------|
| Lundi | de 10h00 à 12h00 |
| Mardi | de 16h30 à 18h30 |
| Vendredi | de 16h00 à 18h00 |

Vous pouvez contacter la mairie téléphoniquement
Tous les jours sauf le mercredi après-midi

☎ 03.21.48.18.60



PERMANENCE DE MONSIEUR LE MAIRE

Christian THIEVET, Maire

Vice-Président de la Communauté de Communes OSARTIS-MARQUION
en charge de l'environnement et du développement durable.

- Tous les 2^{ème} samedi de chaque mois de 10 h à 11 h ou sur Rendez-vous en Mairie



SITE INTERNET

LE SITE EST ACCESSIBLE A L'ADRESSE SUIVANTE : www.visenartois.fr



Nous vous informons que le site sera mis à jour prochainement.



SERVICE PUBLIC.FR

1^{er} site de l'administration publique.

On y trouve les Cerfas, (certificat d'immatriculation, permis de conduire et contrôle médical, permis de construire, déclaration préalable)



ASMAPE : Accompagnement Solidaire et Mutualisé lié à L'Autonomie et à la Précarité Énergétique



- des aides à la rénovation de votre logement.

Permanence le 18 mars 2020 à la Mairie de VIS EN ARTOIS, de 9h30 à 11h30



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE

Pour les déchetteries de Baralle, Biache-Saint-Vaast et Vis-en-Artois

Horaires d'hiver du 1er novembre au 31 mars

- Du lundi au samedi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
- Dimanche : de 9h00 à 12h00

Horaires d'été du 1er avril au 31 octobre

- Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Les vendredis et samedis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h45
- Dimanche : de 9h00 à 12h00



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Passage des encombrants dans la commune 2 fois par an.

Le mercredi 1^{er} avril 2020
Le mercredi 30 septembre 2020

Pour tout renseignement sur le tri sélectif, vous pouvez contacter la Communauté de Communes OSARTIS au 0 800 10 25 35 (N° VERT)



TRI SELECTIF - ORDURES MENAGERES

Le jour de collecte est le mercredi matin

Les semaines paires :

Uniquement les bacs gris (ordures ménagères résiduelles)

Les semaines impaires :

- bacs gris (OMR),
- bacs jaunes (bouteilles et flacons en plastique, cartons et briques, emballages métalliques papiers
- bacs verts (verres)



À partir du 01/07/2020, la collecte de verre en bac se fera en début de mois.

Le jour de collecte des déchets verts est le lundi matin

Toutes les semaines :

Déchets verts : du 01/04 au 14/07 et 15/06 au 14/10/2020

Tous les 15 jours :

Déchets verts : du 15/07 au 14/09 et 15/10 au 15/12/2020

SEMAINE IMPAIRE



OMR



Collecte verre*



Collecte sélective

SEMAINE PAIRE



OMR

TOUTES LES SEMAINES

du 1/04 au 14/07 et du 15/09 au 14/10

TOUS LES QUINZE JOURS

du 15/07 au 14/09 et du 15/10 au 15/12



Déchets verts

Jour férié pas de collecte

Info rattrapage sur :

www.cc-osartis.com

ou N°Vert 0 800 10 25 35

Planning de collecte des déchets 2020

à compter du 1^{er} Janvier 2020

| Janvier | | | Février | | | Mars | | | Avril | | | Mai | | | Juin | | |
|---------|--|---|---------|--|---|-------|--|----|-------|--|----|-------|--|----|-------|--|----|
| Me 1 | | | S 1 | | | D 1 | | | Me 1 | | 14 | V 1 | | | L 1 | | |
| J 2 | | 1 | D 2 | | | L 2 | | | J 2 | | | J 2 | | | S 2 | | |
| V 3 | | | L 3 | | | Ma 3 | | | V 3 | | | D 3 | | | Ma 3 | | 23 |
| S 4 | | | Ma 4 | | | Me 4 | | 10 | S 4 | | | L 4 | | | J 4 | | |
| D 5 | | | Me 5 | | 6 | J 5 | | | D 5 | | | Ma 5 | | | V 5 | | |
| L 6 | | | J 6 | | | V 6 | | | L 6 | | | Me 6 | | 19 | S 6 | | |
| Ma 7 | | | V 7 | | | S 7 | | | Ma 7 | | | J 7 | | | D 7 | | |
| Me 8 | | 2 | S 8 | | | D 8 | | | Me 8 | | 15 | V 8 | | | L 8 | | |
| J 9 | | | D 9 | | | L 9 | | | J 9 | | | S 9 | | | Ma 9 | | |
| V 10 | | | L 10 | | | Ma 10 | | | V 10 | | | D 10 | | | Me 10 | | 24 |
| S 11 | | | Ma 11 | | | Me 11 | | 11 | S 11 | | | L 11 | | | J 11 | | |
| D 12 | | | Me 12 | | 7 | J 12 | | | D 12 | | | Ma 12 | | | V 12 | | |
| L 13 | | | J 13 | | | V 13 | | | L 13 | | | Me 13 | | 20 | S 13 | | |
| Ma 14 | | | V 14 | | | S 14 | | | Ma 14 | | | J 14 | | | D 14 | | |
| Me 15 | | 3 | S 15 | | | D 15 | | | Me 15 | | 16 | V 15 | | | L 15 | | |
| J 16 | | | L 16 | | | Ma 16 | | | J 16 | | | S 16 | | | Ma 16 | | |
| V 17 | | | D 17 | | | Me 17 | | | V 17 | | | D 17 | | | Me 17 | | 25 |
| S 18 | | | Ma 18 | | | Me 18 | | 12 | S 18 | | | L 18 | | | J 18 | | |
| D 19 | | | Me 19 | | 8 | J 19 | | | D 19 | | | Ma 19 | | | V 19 | | |
| L 20 | | | J 20 | | | V 20 | | | L 20 | | | Me 20 | | | S 20 | | |
| Ma 21 | | | V 21 | | | S 21 | | | Ma 21 | | | J 21 | | | D 21 | | |
| Me 22 | | 4 | S 22 | | | D 22 | | | Me 22 | | 17 | V 22 | | | L 22 | | |
| J 23 | | | L 23 | | | Ma 23 | | | J 23 | | | S 23 | | | Ma 23 | | |
| V 24 | | | D 23 | | | Me 24 | | | V 24 | | | D 24 | | | Me 24 | | 26 |
| S 25 | | | Ma 25 | | | Me 25 | | 13 | S 25 | | | L 25 | | | J 25 | | |
| D 26 | | | Me 26 | | 9 | J 26 | | | D 26 | | | Ma 26 | | | V 26 | | |
| L 27 | | | J 27 | | | V 27 | | | L 27 | | | Me 27 | | 22 | S 27 | | |
| Ma 28 | | | V 28 | | | S 28 | | | Ma 28 | | | J 28 | | | D 28 | | |
| Me 29 | | 5 | S 29 | | | D 29 | | | Me 29 | | 18 | V 29 | | | L 29 | | |
| J 30 | | | L 30 | | | Ma 30 | | | J 30 | | | S 30 | | | Ma 30 | | |
| V 31 | | | D 31 | | | Me 31 | | | V 31 | | | D 31 | | | | | |

Horaires des déchèteries Baralle, Biache-Saint-Vaast et Vis-en-Artois.

Du 1^{er} avril au 31 octobre

Du lundi au jeudi :

de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Les vendredis et samedis :

de 9h à 12h

et de 13h30 à 18h45

Le dimanche : de 9h à 12h

Du 1^{er} novembre au 31 mars

Du lundi au samedi :

de 9h à 12h

et de 13h30 à 16h30

Le dimanche : de 9h à 12h

| Juillet | | | Août | | | Septembre | | | Octobre | | | Novembre | | | Décembre | | |
|---------|--|----|-------|--|----|-----------|--|----|---------|--|----|----------|--|----|----------|--|----|
| Me 1 | | 27 | S 1 | | | Ma 1 | | | J 1 | | | D 1 | | | Ma 1 | | 49 |
| J 2 | | | D 2 | | | Me 2 | | 36 | V 2 | | | L 2 | | | Me 2 | | |
| V 3 | | | L 3 | | | J 3 | | | S 3 | | | Ma 3 | | | J 3 | | |
| S 4 | | | Ma 4 | | | V 4 | | | D 4 | | | Me 4 | | 45 | V 4 | | |
| D 5 | | | Me 5 | | 32 | S 5 | | | L 5 | | | J 5 | | | S 5 | | |
| L 6 | | | J 6 | | | D 6 | | | Ma 6 | | | V 6 | | | D 6 | | |
| Ma 7 | | | V 7 | | | Ma 7 | | | Me 7 | | 41 | S 7 | | | L 7 | | |
| Me 8 | | 28 | S 8 | | | J 8 | | | D 8 | | | D 8 | | | Ma 8 | | |
| J 9 | | | D 9 | | | Me 9 | | 37 | V 9 | | | L 9 | | | Me 9 | | 50 |
| V 10 | | | L 10 | | | J 10 | | | S 10 | | | Ma 10 | | | J 10 | | |
| S 11 | | | Ma 11 | | | V 11 | | | D 11 | | | Me 11 | | 46 | V 11 | | |
| D 12 | | | Me 12 | | 33 | S 12 | | | L 12 | | | J 12 | | | S 12 | | |
| L 13 | | | J 13 | | | D 13 | | | Ma 13 | | | V 13 | | | D 13 | | |
| Ma 14 | | | V 14 | | | Ma 14 | | | Me 14 | | 42 | S 14 | | | L 14 | | |
| Me 15 | | 29 | S 15 | | | Me 15 | | 38 | J 15 | | | D 15 | | | Ma 15 | | |
| J 16 | | | D 16 | | | Me 16 | | | V 16 | | | L 16 | | | Me 16 | | 51 |
| V 17 | | | L 17 | | | J 17 | | | S 17 | | | Ma 17 | | | J 17 | | |
| S 18 | | | Ma 18 | | | V 18 | | | D 18 | | | Me 18 | | 47 | V 18 | | |
| D 19 | | | Me 19 | | 34 | S 19 | | | L 19 | | | J 19 | | | S 19 | | |
| L 20 | | | J 20 | | | D 20 | | | Ma 20 | | | V 20 | | | D 20 | | |
| Ma 21 | | | V 21 | | | L 21 | | | Me 21 | | 43 | S 21 | | | L 21 | | |
| Me 22 | | 30 | S 22 | | | Ma 22 | | | J 22 | | | D 22 | | | Ma 22 | | |
| J 23 | | | D 23 | | | Me 23 | | 39 | V 23 | | | L 23 | | | Me 23 | | 52 |
| V 24 | | | L 24 | | | J 24 | | | S 24 | | | Ma 24 | | | J 24 | | |
| S 25 | | | Ma 25 | | | V 25 | | | D 25 | | | Me 25 | | 48 | V 25 | | |
| D 26 | | | Me 26 | | 35 | S 26 | | | L 26 | | | J 26 | | | S 26 | | |
| L 27 | | | J 27 | | | D 27 | | | Ma 27 | | | V 27 | | | D 27 | | |
| Ma 28 | | | V 28 | | | L 28 | | | Me 28 | | 44 | S 28 | | | L 28 | | |
| Me 29 | | | S 29 | | | Ma 29 | | | J 29 | | | D 29 | | | Me 29 | | |
| J 30 | | 31 | L 30 | | | Me 30 | | 40 | V 30 | | | L 30 | | | Ma 30 | | 53 |
| V 31 | | | D 31 | | | L 31 | | | S 31 | | | D 31 | | | J 31 | | |

*À compter du 1^{er} juillet,

la collecte du verre en bac roulant se fera en début de mois.

**DÉPÔTS
SAUVAGES**

Le dépôt sauvage est un délit passible d'une amende forfaitaire de 68€ si vous jetez une simple poubelle, une amende d'un montant maximum de 1 500€ en cas de dépôt depuis un véhicule et s'il s'agit de déchets professionnels cela peut atteindre 75 000€ d'amende et une peine de 2 ans de prison.

N°Vert 0 800 10 25 35

www.cc-osartis.com | @Osartis |



BALAYAGE DES CANIVEAUX

Passage dans la commune 4 fois par an.



LA POSTE VOUS INFORME

La Poste de VIS EN ARTOIS, vous accueille

- **Horaires du bureau**

Mardi, mercredi, vendredi
Samedi

de 14h00 à 17h00
de 9h00 à 12h00



LA POSTE

- **Heures de la levée du courrier**

Du lundi au vendredi 16 h 30
Le samedi 12 h 00



RECENSEMENT DU SERVICE NATIONAL

☞ Tout citoyen ou citoyenne âgé(e) de 16 ans est désormais tenu(e) de se faire recenser à la mairie de son domicile, dans le mois de son anniversaire.

Se présenter à la Mairie muni du livret de famille et d'une pièce d'identité.

Une attestation de recensement lui sera remise.



Attention, conservez ce document qui sera indispensable pour établir vos dossiers d'examen, concours, permis de conduire, etc.



CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES D'ARRAS

Assistante sociale : Madame A. POCHET

Vous pouvez la contacter :

Par téléphone : 03.21.15.21.00

Permanence téléphonique le jeudi de 9h00 à 12h00

Par courrier : Madame POCHET

Assistante Sociale

Caisse d'Allocations Familiales

Rue des Promenades

62015 ARRAS CEDEX

Permanence Point d'accueil CAF : VITRY EN ARTOIS

Mairie

2^{ème} et 4^{ème} jeudis de 14h00 à 17h00.



TRESORERIE DE VITRY EN ARTOIS

Espace François MITTERAND

140 rue Cheminot – 62490- VITRY EN ARTOIS

☎ 03.21.50.15.72 - Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h00



CONCILIATEUR DE JUSTICE

Reçoit à la mairie uniquement sur rendez-vous pris auprès du secrétariat de mairie :
Tél : 03.21.48.18.60

Mardi 11/02/2020 de 14h15 à 16h30

Mardi 10/03/2020 de 14h15 à 16h30

Mardi 14/04/2020 de 14h15 à 16h30

Mardi 12/05/2020 de 14h15 à 16h30

Mardi 09/06/2020 de 14h15 à 16h30



PERMANENCE DE MONSIEUR LE DEPUTE

Monsieur Bruno DUVERGE

Permanence parlementaire : 34 Route Nationale 62121 Ervillers - ☎ : 03.91.19.80.23

Email : permanencebrunoduverge@orange.fr



PERMANENCE DE MONSIEUR LE SENATEUR

Monsieur Jean-Marie VANLERENBERGHE

Email : jm.vanlerenberghe@senat.fr

Adresse Sénat : Casier de la Poste, 15 rue de Vaugirard, 75291 Paris Cedex 06



PERMANENCE DES CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Monsieur Pierre GEORGET

Contact mail : georget.pierre@mairie-vitryenartois.fr

Madame Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY

Vice-présidente du Conseil départemental du Pas-de-Calais

Contact mail : messeanne.grobelny.benedicte@pasdecalais.fr

DEFIBRILLATEUR



Le défibrillateur est à votre disposition.

Il se trouve dans le hall d'entrée de la salle polyvalente
Pour y accéder, prendre la clef d'entrée qui se trouve à
l'extérieur dans un coffret rouge à droite de la porte.

URGENCES

| | |
|---|--------------------------------|
| MEDECIN DE GARDE | 03.21.71.33.33 |
| PHARMACIE DE GARDE | 0 825.74.20.30 |
| SAMU (en cas d'urgence vitale) | 15 |
| SAMU SOCIAL | 115 |
| CENTRE ANTI POISONS | 0 800.59.59.59 |
| CENTRE DES GRANDS BRÛLES | 03.20.44.56.10 |
| SOS MAINS | 0 826.20.95.75 |
| POMPIERS | 18 ou 112 d'un portable |
| GENDARMERIE DE VIS EN ARTOIS | 03.21.22.30.17 ou 17 |
| VIOLENCES CONJUGALES | 3919 |
| ALLO ENFANCES EN DANGER | 119 |
| MALTAITANCE AUX PERSONNES AGEES ET HANDICAPEES | 3977 |
| VIOLENCE/HARCELEMENT A L'ECOLE | 0 800.59.11.11 |
| France VICTIMES 62 | 03.21.71.62.00 |

LES INFORMATIONS DIVERSES



◆ PLUI : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

La Communauté de Communes Osartis-Marquion démarre l'élaboration d'un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

Il définira le droit de sol à la parcelle.

Un cahier de concertation est à votre disposition en Mairie. Il recueillera vos remarques, observations et questionnements relatifs à ce plan.

Aujourd'hui, notre territoire doit répondre à un certain nombre d'enjeux, notamment :

- la production de logements afin d'attirer de nouveaux habitants ;
- le développement économique et l'arrivée des grands projets (Canal Seine Nord Europe, Plateforme multimodale de Marquion, projet Evalley...)
- la préservation de l'activité agricole ;
- la protection des biens et des personnes vis-à-vis des risques naturels et technologiques ;
- la préservation et de valorisation du patrimoine naturel, bâti et paysager ;
- la mobilité

Afin d'apporter une réponse cohérente à ces différents enjeux, **l'échelle intercommunale apparaît comme étant la plus pertinente**. En effet, plutôt que de demander aux 49 communes qui composent notre territoire de réfléchir individuellement à ces problématiques, nous avons décidé d'y **réfléchir ensemble** en élaborant un **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)**.

La procédure d'élaboration du PLUi a été lancée cette année : elle a démarré officiellement le 15 mars 2019 ; date à laquelle **le Conseil Communautaire a délibéré**.

Le **04 novembre dernier, les Maires des 49 communes membres de la Communauté de Communes Osartis-Marquion étaient réunis à Vitry-en-Artois** pour lancer les travaux qui débutent par le diagnostic du territoire. Cette **première étape** va permettre de comprendre les atouts, les faiblesses, les opportunités et les menaces en présence sur l'ensemble des thématiques qui composent le territoire : démographie, logement, économie, emploi, environnement, risques, cadre de vie, équipements, commerces, services, mobilité, agriculture, foncier...



Ces travaux organisés sous forme d'ateliers participatifs où chaque commune est conviée, ont démarré le 21 novembre dernier à Bourlon. Ils se poursuivront au cours du premier trimestre 2020.

Sur la base des constats issus du diagnostic, nous réfléchirons à partir du printemps 2020 **aux objectifs que nous souhaitons fixer pour notre territoire pour les 10 à 15 prochaines années**. Ces objectifs seront définis dans un document appelé **Projet d'Aménagement et Développement Durable (PADD)**.

Enfin le **Projet d'Aménagement et Développement Durable** sera traduit par des outils réglementaires qui serviront à instruire les autorisations d'urbanisme. Nous rédigerons alors

le règlement d'urbanisme qui cadrera le développement de l'ensemble des 49 communes, avec chacune, leurs spécificités.

Nous souhaitons vous associer à la construction de ce projet et nous vous invitons à faire part de **vos remarques** et apporter ainsi votre contribution à la réflexion des élus du territoire.

Pour plus de renseignements sur les points évoqués ci-dessus, n'hésitez pas à consulter **le site internet (www.cc-osartis.com)** de la Communauté de Communes. Vous y trouverez **de plus amples informations** sur ces différents documents, sur le calendrier prévisionnel, sur les modalités de concertation avec la population...

◆ HABITAT – CONSTRUCTION



- ☞ Maison individuelle et garage
- ⇒ 34 demandes de certificat d'urbanisme
- ⇒ 2 demandes de déclaration préalable
- ⇒ 1 permis de construire

Vous avez la possibilité de consulter à tout moment l'état d'avancement de l'instruction de votre demande d'autorisation de construire.

- ⇒ Contacter le site Internet de la DDE du Pas de Calais
www.pas-de-calais.equipement.gouv.fr

Autorisations d'urbanisme : Décret paru au JO du 05/01/2016 avec une entrée en vigueur au 06/01/2016. Les autorisations d'urbanisme sont désormais valables **3 ans** au lieu de 2 ans. De plus, ce délai pourra être prorogé d'un an, non plus une seule fois mais **2 fois**.

Ces dispositions s'appliquent aux autorisations en cours de validité à la date d'entrée en vigueur du décret.

Nouvelles constructions : Dossier à déposer en Mairie.

- ⇒ Construction jusqu'à 20 m² : déclaration préalable
- ⇒ Pour les constructions supérieures à 20m², demande de permis d'aménager ou de permis de construire.

Taxe d'aménagement.

Toutes les constructions closes et couvertes de plus de 5 m² sont soumises à la taxe d'aménagement, surnommée TAXE « d'abri de jardin ».

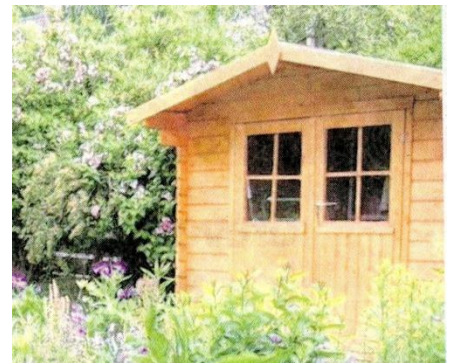
Sont concernées les personnes qui ont réalisé des « opérations d'aménagement, de construction, (par exemple, abri de jardin d'une surface supérieure à 5m²), de reconstruction et d'agrandissement de bâtiments ou d'installations nécessitant une autorisation d'urbanisme » comme permis de construire, d'aménagement ou une déclaration préalable.

Cette taxe est appliquée à toutes les surfaces closes et couvertes, d'une superficie supérieure à 5m² et d'une hauteur supérieure ou égale à 1,80m.

Entrent dans cette catégorie, les cabanes de jardin, vérandas, garages, piscines et même les caves.

Les personnes ayant construit des terrasses et des pergolas ne sont pas taxées car ces installations ne sont pas entièrement fermées.

Un montant spécifique pour cette taxe est appliqué aux piscines (200€/m²) et aux panneaux photovoltaïques (10€/m² de surface de panneau).



◆ EAU



Pour tous dysfonctionnements, fuites, demandes de relevés de compteur, pour changement d'occupant, il convient de vous adresser directement à Noréade :

Tél. : **service clientèle 03.27.99.80.50 – service technique 03.27.99.80.20 – www.noreade.fr**

◆ LES RESTOS DU CŒUR (Antenne de Biache-Saint-Vaast)

La responsable Madame Yolande LEPOIVRE et sept bénévoles assurent la distribution de colis alimentaires, deux matinées par semaine, durant la campagne d'hiver, et une fois tous les quinze jours, durant l'été.

De plus, il est proposé aux bénéficiaires de chaque centre, des séances gratuites de cinéma.

Mais, les actions des Restos du Cœur ne se limitent pas à la distribution de repas.

Parfois, lors des inscriptions ou de la campagne, une aide aux démarches administratives et d'autres besoins (recherche d'un logement, mobilier, vêtements, puériculture, informatique....) s'avèrent nécessaires.

Monsieur Roger CANDAES en est le correspondant local

Pour tout renseignement complémentaire ou de demande d'inscriptions,
Vous pouvez le contacter en Mairie au 03.21.48.18.60



◆ DONS DU SANG A HENDECOURT LES CAGNICOURT

« **DONNEZ VOTRE SANG, C'EST TOUJOURS URGENT** »
Alors prenez date des rendez-vous 2020 !



↪ Samedi 11 avril 2020
 ↪ Samedi 04 juillet 2020
 ↪ Samedi 10 octobre 2020

} de 8h00 à 12h00
à la salle des fêtes

Ce qu'il faut savoir?

| Groupe sanguin | Peut donner à | Peut recevoir de |
|----------------|---------------|------------------|
| O+ | A+ O+ B+ AB+ | O- O+ |
| A+ | A+ AB+ | A+ A- O+ O- |
| B+ | B+ AB+ | B+ B- O+ O- |
| AB+ | AB+ | TOUS |
| O- | TOUS | O- |
| A- | A+ A- AB+ AB- | A- O- |
| B- | B+ B- AB+ AB- | B- O- |
| AB- | AB+ AB- | A- O- B- AB- |

Pour tout renseignement complémentaire,
vous pouvez appeler au **03.28.54.22.04**
ou au n° vert **0820 802 222**

Les organisateurs espèrent vous retrouver aussi nombreux qu'en 2019

D'AVANCE A TOUS, UN GRAND MERCI

◆ INTERNET ET LE NUMERIQUE



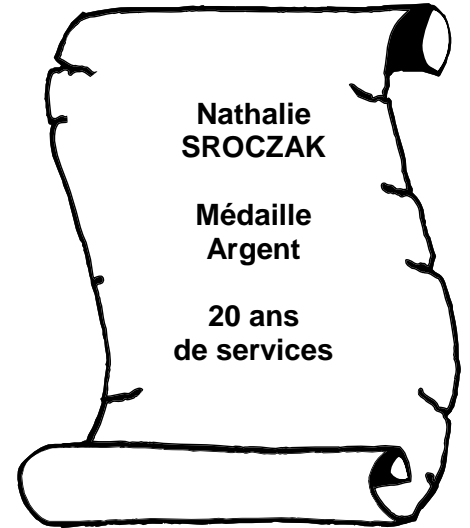
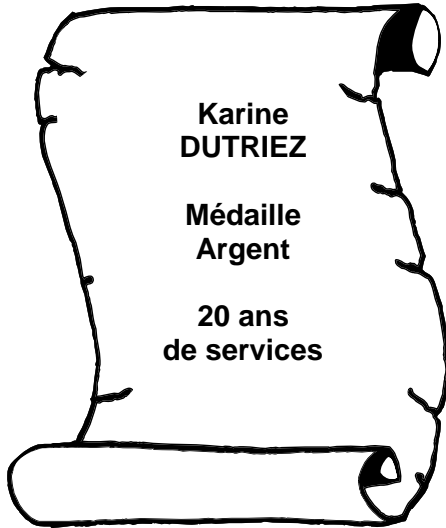
Permanences numériques
« **TIERS-LIEU ITINERANT** »

Assistance gratuite pour vos usages numériques.

OUVERT A TOUS LES HABITANTS DU TERRITOIRE OSARTIS-MARQUION

Les prochaines dates sont
les vendredis 07 et 21 février 2020 à la bibliothèque Maurice Druon
Réservation indispensable auprès de la mairie de Vis-en-Artois

DES VISSOISES A L'HONNEUR



LES REMERCIEMENTS

☞ À DEGUEUSER Horticulture

Pour le fleurissement lors des différentes cérémonies.

☞ Au Café Tabac le Longchamp

Pour un don financier au profit des enfants pour les jouets de Noël

☞ Participation au Téléthon

➤ Une somme de 100 € a été versée au profit du Téléthon.

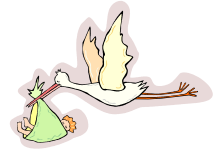
☞ Aux donateurs des lots pour la tombola de l'Arbre de Noël 2019

- Boulangerie MOCQUANT
- DEGUEUSER Horticulture
- Magasin Carrefour Contact
- Hélène FICHEUX
- La Petite Maison d'ARRAS
- Marché des Saveurs
- Pharmacie Abraham
- Allô Secrétariat Services
- Garage RS AUTO
- Artois Assainissement
- Lililou (Liliane RENAULT)
- A Madame Chloé PAUVERT pour la collecte des lots et la vente des tickets.



LES NAISSANCES

- ☯ Oscar BOISLEUX né le 25 janvier 2019
- ☯ Raphaël DULIEU né le 11 février 2019
- ☯ Gaël PEZARD né le 14 mars 2019
- ☯ Nino DEUDON né le 23 mars 2019
- ☯ Charlotte BENOIST née le 03 mai 2019
- ☯ Chloé BENOIST née le 03 mai 2019
- ☯ Gabrielle BLONDEL-CARPENTIER née le 26 juillet 2019
- ☯ Lyam BERNARD-ASSET né le 09 août 2019
- ☯ Diane DEGEUSER née le 21 août 2019
- ☯ Alexis PESNEL né le 22 décembre 2019



ENGAGEMENT REPUBLICAIN

Gaël PEZARD chez Madame Céline BURNICAT et Monsieur Frédéric PEZARD

TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR

- ♥ Jeanne BOISLEUX et Antoine CHAMAGNE
Mariés le 09 mars 2019
- ♥ Stéphanie FERNAND et Hervé DOUALE
Mariés le 27 avril 2019
- ♥ Célestine BOISLEUX et Paul GEYER
Mariés le 06 juillet 2019
- ♥ Séverine DEHON et Julien LETERME
Mariés le 21 septembre 2019



NOCE D'OR

- ♥ Marielle et Christian MOREAUX
, 50 ans de mariage le 08/06/2019

PACS

- ♥ Madame Céline BURNICAT et Monsieur Frédéric PEZARD
- ♥ Madame Sybella BOULOGNE et Monsieur Romaric CARON



BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERÇANTS ET ARTISANS

- ◆ **Entreprise MERTENS Alain** (travaux de couverture) - **03 21 07 36 13**

- ◆ **Sound&Custom PC**



Jérémie DESMET, technicien passionné d'informatique custom/modding PC, d'audiovisuel (sonorisation, DJ, prise de son etc...) et de réalité virtuelle (découverte et histoire de la réalité virtuelle pour des petits groupes grâce à un casque de réalité virtuelle). **06.46.44.11.69**

- ◆ **Le Marché des Saveurs**

Mr et Mme DELALEAU ont ouvert, rue André Mercier, un magasin de produits frais et locaux.

Ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h et 14h à 19h.

03.74.41.21.13



- ◆ **Supermarché CARREFOUR Contact et de la station-service**

Mme Caroline STULMULLER et Mr Nicolas POHIER sont les gérants du supermarché Carrefour Contact, rue de Chérisy,

Ouvert du lundi au samedi de 8h à 20 h

Le dimanche de 9h à 13h

03.91.95.23.76



BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

Tout nouvel habitant est invité à se présenter en Mairie où un dossier complet de bienvenue avec toutes les informations et documents utiles lui sera remis.

- ◆ Madame Hélène FICHEUX Rue André Mercier
- ◆ Monsieur Philippe LE MAITRE Rue de Verdun
- ◆ Madame Dorothee DAUSSE Rue André Mercier
- ◆ M. SROCZAK Gaël - Mme Jennifer LEMAIRE Rue du 19 Mars 1962
- ◆ M et Mme RAPPE Bernard Rue André Mercier

UNE PENSEE POUR CEUX QUI NOUS ONT QUITTES



DECES

Monsieur Eddie PERU le 25 février 2019

Madame Janine DEFONTAINE née NULLUY le 15 mars 2019

Madame Irène LEMOINE née DARRAS le 25 mars 2019

Monsieur Emmanuel LUCIEN le 08 juin 2019 (accident de la route sur la RD939)

Monsieur Jean LALIN le 02 septembre 2019

Madame Antoinette ANTONOWICZ veuve RAPPE le 23 septembre 2019

Monsieur Edouard KOCZOT le 08 décembre 2019

Monsieur Marcel POLIGNE le 17 décembre 2019

Une pensée particulière pour notre doyen Monsieur POLIGNE Marcel décédé à l'âge de 93 ans.

Fils de mécanicien et garagiste à Vis pendant 55 ans, maître tourneur ajusteur, cycliste confirmé Paris Vis en vélo, passionné de photos et de voitures, chanteur et fan de Tino ROSSI.

☞ Le 8 mai 2019 : Cérémonie commémorative de la fin de la guerre 1939-1945



Rendez-vous devant la mairie puis recueillement devant la stèle André Mercier



Dépôt de gerbe au monument aux morts. M. le Maire, accompagné de 2 jeunes, Marie HOUVIEZ et Coline BENQUET



Allocution de M. le Maire en présence de M. Roger AUBIN, Mr François LAISNE, portedrapeaux et Mme Carine KUMPS, Garde d'Honneur de Notre Dame de Lorette.

Remise de friandises aux enfants présents de la commune.



M. Paul DERON évoque la vie d'un Vissois Louis OLIVIER, ancien militaire et combattant d'Indochine, en présence de l'un de ses descendants.

☞ Le 14 juillet 2019 – Fête Nationale



Rassemblement devant la Mairie



Dépôt de gerbe. M. le Maire, accompagné de M. Daniel LADRIERE, Adjoint et Mme l'Adjudante Cheffe Gaëtane FOULON



Dépôt de gerbe au monument aux morts avec les enfants ayant participé au centre de loisirs.



Remise de la médaille d'honneur du travail échelon Argent à Madame SROCZAK Nathalie et Madame DUTRIEZ Karine

Suivie de la remise des dictionnaires anglais/français aux élèves qui entrent en 6^{ème} : BENQUET Emma, DEBAIN Gaspard, DELEVAQUE Anaïs, DOUSSELAERE Baptiste, DUJARDIN Charlotte, DUJARDIN Clémentine, FLAMENT-DELOBEL Léa, GRADEL Maeva, HOUVIEZ Marie, JABRI Hugo, JOURNEE Clélia, LENGLET Thibaut, LESPAGNOL Kelly, PERU Clémence, SANIEZ Maëlle, TRUFFIER Madelyne.

☞ Le 02 septembre 2019 – commémoration de la libération de la commune



Place du 38^{ème} bataillon de la Force expéditionnaire Canadienne. Accueil de M. le Maire à la stèle Claude NUNNEY en présence des porte-drapeaux M. Roger AUBIN et M. François LAISNE. Puis dépôt de gerbe par M. le Maire, M. Pierre GOERGET, Président de la Communauté de Communes Osartis-Marquion ainsi que le Capitaine CLAIRON.



Minute de recueillement devant la stèle Claude NUNNEY en présence de M. l'Adjudant-Chef DEZ, Mme Arlène KING, M. le Capitaine CLAIRON, M. le Maire, M. Pierre GEORGET, M. Rodrigue MROZ.

Dépôt de gerbe par Mme Arlène KING, gestionnaire principal des sites commémoratifs de BEAUMONT HAMEL et VIMY et M. l'Adjudant-Chef DEZ du 41^{ème} régiment de transmission de Douai.



Dépôt de gerbe au monument aux morts. M. le Maire, M. Pierre GEORGET, Président de la Communauté de Communes Osartis-Marquion



Cagnicourt, remise du portrait de Claude NUNNEY, détenteur de la Victoria Cross par la Communauté de Communes Osartis-Marquion. M. le Maire accompagné de l'équipe historique qui a travaillé aux recherches, préparé et participé aux célébrations du Centenaire de la Libération de notre commune.



M. le Maire présente le portrait de Claude NUNNEY à Madame Arlène KING, représentante du Canada.

Droit de cité accordé au Cameron Highlanders of Ottawa



Déplacement de M. Philippe DEGROOTE à Ottawa, du 9 au 24 mai 2019, pour la signature de la charte. A cette occasion, le carnet de guerre édité par la Communauté de Communes Osartis-Marquion a été remis en main propre au Lieutenant-Colonel Christopher Leslie JACKSON, commandant le régiment du Cameron Highlanders of Ottawa

☞ Le 11 novembre 2019 – Cérémonie de l’armistice de 1918



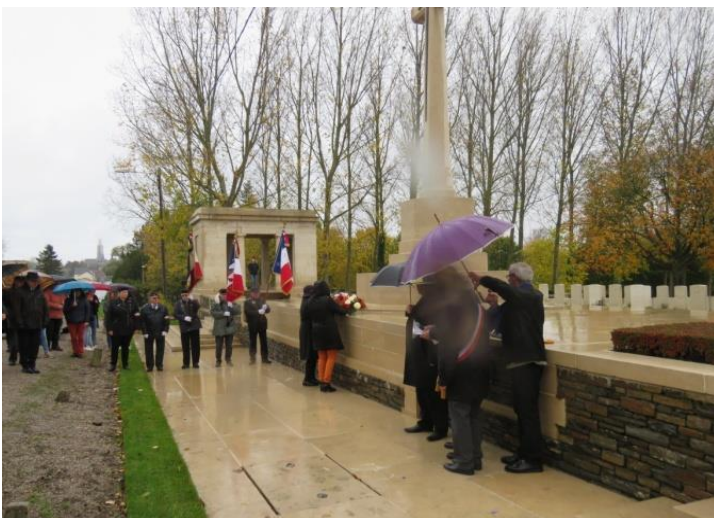
*Discours de M. le Maire au British Cemetery
VIS EN ARTOIS à HAUCOURT*

Nous sommes à nouveau réunis comme nous l'avons fait pendant ce moment fort et émouvant lors de la grande veillée dans le cadre du Centenaire de la Grande Guerre pour se souvenir et honorer ces valeureux soldats venus du monde entier pour nous délivrer de l'occupation allemande.

Nous nous sommes recueillis face à ces 2369 tombes dont seulement 885 abritent des victimes identifiées.

Je souligne la présence en ce Mémorial, de nombreux canadiens qui ont participé à la libération de nos communes.

Nous transmettons toute notre reconnaissance à Mme Arlène KING, gestionnaire principal des sites commémoratifs de BEAUMONT HAMEL et VIMY qui nous fait l'honneur d'être présente parmi nous.





Cette inauguration a eu lieu en présence de Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY Vice-présidente du Département, de Mme Arlène KING, ainsi que M Laurent GONZALES Chef d'escadron de la Cie de Gendarmerie d'ARRAS, tous trois à nouveaux présents ce jour et je les remercie.

Place du 38^{ème} bataillon de la Force expéditionnaire Canadienne

Intervention de Monsieur le Maire

Voilà 1 an nous inaugurons la stèle de Claude NUNNEY, valeureux soldat canadien, détenteur de la Victoria Cross, qui par sa bravoure, a participé activement à la libération de notre commune complètement détruite en septembre 1918.



Au monument aux morts, M. le Maire s'exprime...

Nous rendons hommage aujourd'hui aux soldats qui sont tombés au champ d'honneur lors de la Grande Guerre. Cette mémoire est toujours vivante surtout dans nos communes rurales en particulier notre commune qui a donné 28 de ses enfants pour la Patrie.

En ce jour de commémoration, nous avons une pensée pour eux et une grande reconnaissance.

Jamais, nous n'oublierons leur dévouement, jamais nous n'oublierons leur sacrifice patriote.

Ce sont des héros de la République, des hommes qui ont eu le sens du devoir et l'amour de la France.



Arrivée au cimetière communal.

*Dépôt de gerbe à la sépulture de l'aviateur anglais abattu en 1916
ROWLAND MURRAY
WILSON-BROWNE*



M. le Maire, accompagné du Chef d'Escadron Laurent GONZALES, se recueillent, en présence des porte-drapeaux M. Roger AUBIN, M. François LAISNE et des gardes d'honneur de Lorette, Mme Carine KUMPS et M. Jean-Marie LEFEBVRE.

INAUGURATION DE LA PLACE DU COLONEL ARNAUD BELTRAME

Allocation de M. le Maire...

Les évènements dramatiques qui se sont passés en mars 2018 ont choqué l'ensemble des élus, des gendarmes, des habitants.

Ici même, un vibrant hommage a été rendu au Colonel BELTRAME quelques jours après sa mort.

Depuis lors, sur proposition d'un habitant de la commune M. Paul DERON, le Conseil Municipal a décidé de nommer cette place face à la brigade de gendarmerie : place du Colonel Arnaud BELTRAME, véritable héros qui a donné sa vie pour sauver celle d'autrui ...



Le Colonel Bertin MAHLET, Commandant du Groupement de Gendarmerie Départementale du Pas-de-Calais, retrace les états de service du Colonel Arnaud BELTRAME.



Dévoilement de la plaque par M. le Maire et le Colonel Bertin MAHLET



Piquet d'honneur réalisé par les gendarmes de la brigade de VIS.



En fin de cérémonie, M. le Maire, M. le Colonel Bertin MAHLET, M. le Commandant GONZALES, ont salué les porte-drapeaux et les gardes d'Honneur de Notre Dame de Lorette.



M. le Maire prononce son discours et donne la parole au Colonel Bertin MALHET, entouré des officiers de la gendarmerie et des militaires du 41^{ème} Régiment de Transmission de Douai.

Commémorer c'est saisir la force des générations qui nous ont précédés afin de faire des leçons de vie pour les suivantes.

Commémorer c'est rappeler que la République a traversé des épreuves terrifiantes et qu'elle a toujours su s'en relever.

Commémorer ce n'est pas seulement invoquer le passé ou le convoquer, c'est porter un message de confiance dans notre pays.

A l'issue de la cérémonie, remise des carnets de guerres aux enfants présents, offerts par la Communauté de Communes Osartis-Marquion.

Biographie du colonel Arnaud BELTRAME par Philippe DEGROOTE, Conseiller délégué aux commémorations.

Né le 18 avril 1973 à Etampes (91), le colonel Arnaud BELTRAME a servi la France comme militaire pendant plus de 22 ans.

Après des études en classe préparatoire de 1991 à 1994 au Lycée Militaire de Saint-Cyr-l'Ecole, Arnaud BELTRAME effectue en 1995 son service militaire.

S'engageant le 1er novembre 1995 en qualité d'officier de réserve au sein de l'école d'application de l'Artillerie à DRAGUIGNAN, il se classe parmi les meilleurs de sa promotion à sa sortie, en mars 1996.

Nommé aspirant, il commande d'abord une section d'artilleurs parachutistes au 35^{ème} régiment d'artillerie parachutiste de TARBES, avant de rejoindre le 8^{ème} régiment d'artillerie, à COMMERCY où il prend la tête d'une section d'observation dans la profondeur en qualité d'officier de réserve en situation d'activité.

Résolument engagé dans l'action, apprécié de ses chefs et de ses subordonnés, il est admis sur concours à l'école militaire interarmes de COËTQUIDAN en 1999 et sort major de la promotion "Campagne d'Italie" en 2001. Il fait preuve d'appréciations particulièrement élogieuses au terme d'une scolarité brillante : « Courageux, il se bat jusqu'au bout et n'abandonne jamais ». Ses supérieurs soulignent son « esprit résolument offensif face à l'adversité ».

Il choisit alors l'école des officiers de la gendarmerie nationale et est classé major de la promotion "capitaine GAUVENET" en 2002.

Constant dans son goût de l'effort, il rejoint le Groupement blindé de gendarmerie mobile à VERSAILLES où il commande, avec le grade de lieutenant, un peloton de Véhicules Blindés à Roues de la Gendarmerie à l'escadron 16/1 et prépare activement les tests d'entrée du Groupement de Sécurité et d'Intervention de la Gendarmerie Nationale.

Energique et doté d'un important potentiel physique et mental, il réussit en 2003 les difficiles tests d'entrée de l'escadron parachutiste d'intervention de la gendarmerie nationale. Il fait partie des sept sélectionnés sur quatre-vingt candidats.

Chuteur opérationnel, il assume les responsabilités d'adjoint au commandant de l'Escadron Parachutiste d'Intervention de la Gendarmerie Nationale. Il participe à de nombreuses missions sur le territoire national et à l'étranger.

Il est promu capitaine le 1^{er} août 2005.

Il est notamment engagé en IRAL comme chef du détachement gendarmerie en 2005, dans des conditions de sécurité particulièrement dégradées. Il conduit alors, au péril de sa vie, une mission complexe de récupération d'un ressortissant français menacé par un groupe terroriste, qui lui vaut d'être décoré de la croix de la valeur militaire avec citation à l'ordre de la brigade.

En 2006, il rejoint la Garde républicaine en qualité de commandant de la compagnie de sécurité et d'honneur du 1^{er} régiment d'infanterie à NANTERRE.

Il met au service de la sécurité du Palais de l'Élysée ses grandes compétences en matière de sécurité-protection et veille, par un engagement soutenu, à maintenir son unité à un haut niveau d'excellence. Il se distingue à de nombreuses reprises, ce qui lui vaut notamment d'être récompensé par le commandant du régiment et le directeur général de la gendarmerie.

Il est promu chef d'escadron le 1^{er} janvier 2010.

Le 1^{er} août 2010, il est nommé à la tête de la compagnie de gendarmerie départementale d'AVRANCHES (Manche). Il y réussit de manière remarquable. A la tête de 155 gendarmes, il commande efficacement le service de ses unités et s'engage personnellement pour combattre les phénomènes de délinquance ou organiser la préparation de grands événements, tel que le 100^{ème} tour de France. Homme de terrain, il manifeste une grande disponibilité et se distingue par son autorité naturelle et son implication sans faille. Il reçoit, à ce titre, un témoignage de satisfaction du commandant de région.

Son excellente manière de servir, l'impression très favorable qu'il inspire et la détention d'une Maîtrise en Administration des Affaires en intelligence économique de l'Institut supérieur de commerce de PARIS lui valent d'être retenu, en 2014, pour servir au ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie comme conseiller auprès du secrétaire général. Référent en matière d'intelligence économique, il évolue avec beaucoup d'aisance dans un environnement interministériel de haut niveau, mettant en évidence ses belles qualités relationnelles et intellectuelles.

Il est promu lieutenant-colonel en 2016

Nommé à l'été 2017 en qualité d'officier adjoint au commandant du groupement de gendarmerie départementale de l'Aude à CARCASSONNE, il s'impose très rapidement comme un collaborateur précieux de son commandant de groupement, s'impliquant spécialement dans le développement de la capacité de contre-terrorisme des unités de gendarmerie de l'Aude, dans une excellente synergie interservices.

Le 23 mars 2018, il est engagé parmi les premiers sur une prise d'otage à TREBES (département de l'Aude). N'écouterant que son courage, il n'hésite pas à se substituer à une jeune femme, prise en otage par le terroriste. Tentant de maîtriser l'adversaire, il est grièvement blessé et décède des suites de ses blessures le 24 mars 2018.

Dans cet acte héroïque ultime – en se plaçant au-devant de ses hommes, au cœur de l'action, face au terroriste - le colonel Arnaud BELTRAME est allé jusqu'au bout de son engagement, agissant comme un chef et un officier.

Le colonel Arnaud BELTRAME était commandeur de la légion d'honneur, chevalier de l'Ordre National du Mérite, titulaire de la croix de la valeur militaire, de la Médaille d'or de la défense nationale et de la médaille d'Honneur des Affaires Étrangères, échelon argent.

Agé de 44 ans, le colonel Arnaud BELTRAME était marié, sans enfant. Il est mort en service commandé, dans l'accomplissement de sa mission au service de la France.

Les manifestations organisées par la commune

☞ Le 20 janvier 2019 : présentation des vœux du Maire



En présence du Conseil Municipal et des élus des communes voisines, M. le Maire présente ses vœux à la population Vissoise.



Au cours de la cérémonie, interventions de M. Pierre GEORGET Conseiller Départemental, Président de la Communauté de Communes Osartis-Marquion, Maire de Vitry-en-Artois, et M. Jacques PETIT, Conseiller Régional, Vice-Président de la Communauté de Communes Osartis-Marquion, Maire de Marquion. Mme GENISSON, parlementaire honoraire, était présente également.





Echanges autour du buffet préparé par l'équipe municipale

☞ Le 24 mars 2019 : Repas des aînés



Un tour de table des invités



*Les séniors se sont retrouvés pour le traditionnel repas des aînés.
Une nouvelle fois, Roger a organisé le repas.*

Au menu cette année, apéritif, velouté d'asperges, assiette océane, suprême de Pintadeau aux trois légumes, Trou Normand, Salade, Fromage et tarte ...bon Appétit !







L'animation était assurée par Alain SOMBRET, Nos séniors étaient en forme... !

L'équipe municipale au fourneau ! Dans une bonne ambiance et toujours orchestré par Roger CANDAES



La municipalité a honoré la doyenne et le doyen de l'assemblée :

Madame Aurélienne ADAM et Monsieur Gilles HURET.



☞ Le 22 avril 2019 – Chasse à l'œuf



Sous le soleil, petits et grands étaient au rendez-vous pour la traditionnelle chasse à l'œuf !

☞ Le 26 mai 2019 : course cycliste : à travers les Hauts-de-France

Sur le bord du trottoir, les spectateurs attendent le passage des coureurs





Parmi les spectateurs, quelle surprise ! Sophie THALMANN Miss France 1998 et Fabien LECOEVRE, chroniqueur et animateur radio et de télévision se sont arrêtés à VIS EN ARTOIS !

☞ Le 01 juin 2019 : vide-grenier



Plus de 100 exposants !

Sous un temps ensoleillé !

Les exposants, la fanfare « LA PENA DE VALENCIA » de Vitry-en-Artois, buvette, tous les éléments étaient là pour animer cette superbe journée.

Une réussite pour cette 13^{ème} édition !





La fanfare « LA PENNA DE VALENCIA » de Vitry-en-Artois a arpenté les rues de VIS EN ARTOIS

☞ Le 02-03 juin : fête communale – la ducasse

Les tours de manèges gratuits pour les enfants de la commune sont venus clôturer le week-end de la ducasse.



Toujours autant d'enthousiasme, de rires, de joies tant sur le petit manège que sur les auto-tamponneuses

☞ Le 15 juin 2019 : Les feux de la St Jean



Les feux de la St Jean ont eu lieu à la plateforme betteravière du maraisquez face au terrain de football



Un barbecue géant !

L'équipe municipale, présente à la préparation du barbecue et au service pour la buvette





Promenades en calèche, en poneys pour attendre l'embrasement du bûcher

Ambiance musicale assurée par The Sober Minds ...



Tout le monde s'est rassemblé autour de l'énorme bûcher dont l'embrasement est venu réchauffer notre belle soirée.



☞ Le 09 novembre 2019 : La bourse aux jouets

De nombreux exposants pour cette 1^{ère} édition de la bourse aux jouets !



☞ Le 15 décembre 2019 : arbre de Noël

*Après-midi récréatif pour tous les enfants de la commune avec le Clown BIDOUILLE.
De nombreux enfants et parents étaient présents.*





De nombreux lots ont été gagnés lors de la tombola. Puis le Père-Noël est arrivé avec sa hotte remplie de jouets offerts par la Municipalité aux enfants de la commune.

☞ **Le 21 décembre 2019 : colis de Noël des Aînés**



Préparation des 80 colis de Noël quelques jours avant la distribution.

Les conseillers municipaux et les membres du CCAS ont distribué les colis de Noël.



Rendez-vous était donné chez Madame Thérèse LEGRAND, doyenne de notre village. Le 31/01/2020, elle a eu 97 ans. Madame LEGRAND est arrivée à Vis en Artois lorsque son papa a été embauché comme comptable, à la société de la Voie 60. Après de brillantes études et l'obtention du Brevet Élémentaire, elle est Institutrice à GOUY SOUS BELLONE puis travaille à la Poste de VIS. Elle épouse Roger et l'aide à la comptabilité de l'activité familiale et artisanale. De leur union, naissent deux enfants.

Madame LEGRAND s'est occupée, durant de nombreuses années de la Paroisse et notamment a fait le catéchisme à bon nombre d'enfants. Elle aime parler de son village et s'intéresse toujours aux évènements qui s'y passent... !

CALENDRIER DES FETES 2020

CEREMONIES - MANIFESTATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES

| DATES | MANIFESTATIONS | LIEUX | ORGANISEES PAR |
|---|---|---|-------------------------------------|
| JANVIER 2020 | | | |
| Dimanche 12 janvier | Vœux VMV | Salle polyvalente | VMV |
| Samedi 18 janvier | Soirée jeux de cartes | Salle VMV | VMV |
| Dimanche 19 janvier | Cérémonie de présentation des vœux | Salle polyvalente | Municipalité |
| Samedi 25 janvier | AG - section Porcelaine | Salle VMV | VMV |
| FEVRIER 2020 | | | |
| Mercredi 12 février | Minus Circus - 10h00 | Salle polyvalente | RAM d'Osartis- Marquion |
| Vendredi 14 février | AG - section Marche | Salle VMV | VMV |
| Dimanche 23 février | Repas des aînés | Salle polyvalente | Municipalité Comité des fêtes |
| MARS 2020 | | | |
| Dimanche 01 mars | Randonnée, Marche, Cyclo, Trail | Salle polyvalente | VMV |
| Dimanche 15 mars | Elections municipales | Salle polyvalente | |
| Vendredi 20 mars | Jeux de cartes | Salle VMV | VMV |
| Dimanche 22 mars | Elections municipales | Salle polyvalente | |
| Dimanche 29 mars | Repas dansant | Salle polyvalente | VMV |
| AVRIL 2020 | | | |
| Vendredi 10 avril | Marche nocturne | Salle VMV | VMV |
| Lundi 13 avril | Chasse aux œufs | Espaces verts autour de l'église | Municipalité Comité des fêtes |
| Dimanche 26 avril | Cérémonie du souvenir des déportés | Stèle André Mercier Monument aux Morts | Municipalité |
| Jeudi 30 avril | Assemblée générale VMV | Salle polyvalente | VMV |
| MAI 2020 | | | |
| vendredi 08 mai | Cérémonie commémorative fin de guerre 1939 - 1945 | Monument aux Morts | Municipalité |
| Vendredi 15 mai au dimanche 17 mai | Sortie Cyclo-VTT | Côte d'Opale | VMV |
| JUIN 2020 | | | |
| Samedi 6 juin | Vide grenier. | Rue de l'église, du 19 mars, de Verdun. | Municipalité et Comité des Fêtes |
| Dimanche 7 juin | Fêtes foraines | Place Jules Viseur | Municipalité et Comité des Fêtes |
| Lundi 8 juin | Fêtes foraines - tours de manège gratuits pour les enfants | Place Jules Viseur | Municipalité et Comité des Fêtes |
| Vendredi 19 juin | Journée marche - pique-nique | Salle VMV | VMV |
| Samedi 20 juin | Feux de la Saint-Jean | Plate-forme betteravière face au terrain de foot | Municipalité et Comité des Fêtes |
| Lundi 22 juin au lundi 29 juin | Séjour VMV | L'Alsace | VMV |

| JUILLET 2020 | | | |
|---|--|--|-------------------------------------|
| Juillet | Centre de loisirs | Salle polyvalente - écoles | Municipalité |
| Mardi 14 juillet | Cérémonie Commémorative | Monument aux Morts Place Jules Viseur | Municipalité et Comité des Fêtes |
| Mardi 14 juillet | Pique-nique | Salle VMV | VMV |
| Samedi 18 juillet | Brocante semi-nocturne | ARRAS | VMV |
| AOUT 2020 | | | |
| Samedi 29 août | Journée pêche | Wancourt | VMV |
| SEPTEMBRE 2020 | | | |
| Mardi 01 au vendredi 04 septembre | Sortie marche - section marche | BAVAIS | VMV |
| Mercredi 2 septembre | Journée du 38 ^e bataillon | Salle polyvalente | Municipalité |
| Dimanche 13 septembre | Sortie section Marche | Salle VMV | VMV |
| OCTOBRE 2020 | | | |
| Samedi 03 octobre | Repas dansant | Salle polyvalente | VMV |
| NOVEMBRE 2020 | | | |
| Samedi 07 novembre au Dimanche 08 novembre | Exposition vente peinture porcelaine | Salle VMV | VMV |
| Mercredi 11 novembre | Cérémonie Commémorative de l'Armistice de 1918 | Monument aux Morts | Municipalité |
| Jeudi 19 novembre | Beaujolais Nouveau | Salle VMV | VMV |
| Dimanche 22 novembre | AG section Cyclo + VTT | Salle VMV | VMV |
| DECEMBRE 2020 | | | |
| Vendredi 04 décembre | Soirée crêpes -jeux | Salle VMV | VMV |
| Lundi 07 décembre | Réunion des associations / Calendrier des fêtes | Salle polyvalente | Municipalité |
| Dimanche 13 décembre | Arbre de Noël | Salle polyvalente | Municipalité |
| Samedi 19 décembre | Colis des aînés | Commune | Municipalité et CCAS |

